



6^{ÈME} CONSEIL DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ (CNS)

Judi 16 Décembre 2021

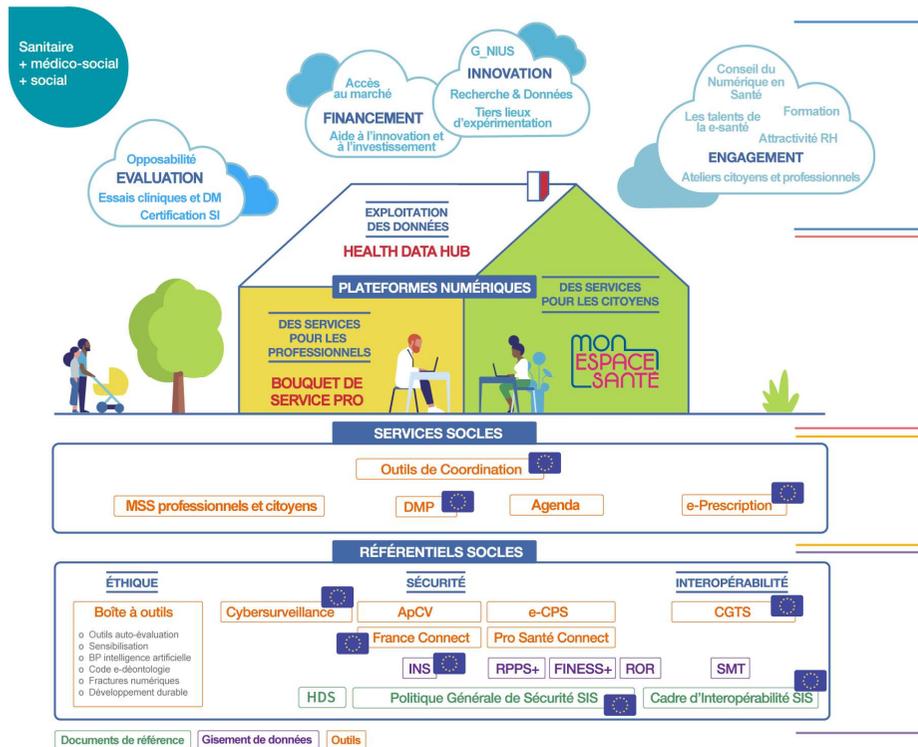




INTRODUCTION



DOMINIQUE PON &
LAURA LÉTOURNEAU



ORIENTATION 5

SOUTENIR L'INNOVATION ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS



ORIENTATION 5

STRATÉGIE D'ACCÉLÉRATION SANTÉ NUMÉRIQUE

ORIENTATION 4

DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE SANTÉ

ORIENTATION 4

Mon espace santé

ORIENTATION 3

ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES NUMÉRIQUES SOCLES

ORIENTATION 2

ORIENTATION 3

SÉCUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ



ORIENTATION 2

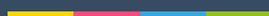
INTENSIFIER LA SÉCURITÉ ET L'INTEROPÉRABILITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

ORIENTATION 1

GOVERNANCE



GOVERNANCE



Le numérique est un moyen indispensable pour améliorer le système de santé. Il permet de rendre le citoyen acteur, de fluidifier la coordination entre les professionnels de santé et de développer des innovations thérapeutiques et organisationnelles. Son développement doit se faire dans un **cadre de valeurs éthiques et humanistes, propre à la France et à l'Europe**. C'est essentiel pour garantir le secret médical, pour ne laisser personne de côté et pour développer un numérique soutenable.

1 La Délégation ministérielle au numérique en santé (DNS) **définit** la stratégie qui permet d'accélérer le développement du numérique dans ce cadre de valeurs.

2 Elle **pilote** la mise en œuvre opérationnelle.

3 Elle est garante de la **co-construction** permanente avec les acteurs de terrain et de la bonne coordination entre les acteurs publics régionaux, nationaux et internationaux.

4 Elle **expérimente** de nouvelles façons de mener une politique publique.

Sur le fond, elle prône le **modèle d'Etat plateforme**, qui permet de profiter des innovations développées par la société civile et le privé tout en garantissant l'intérêt général. ←

Sur la forme, elle implique systématiquement les **parties prenantes**, en particulier les **citoyens**, y compris de façon directe. Elle agit avec détermination, courage et cœur. ←

Elle espère que son expérience sera utile à d'autres secteurs ou d'autres pays.

On est conscients que la transformation de notre système de santé est un sujet complexe qui passera nécessairement par un **changement de culture collectif**, notamment de l'Administration.

Les éléments ci-dessous décrivent la posture que nous pensons être la plus efficace pour remplir cette mission.

C'est aussi la posture que l'on a choisie parce que nous pensons que c'est bien, tout simplement.

C'est à la fois ce que l'on est, ce que l'on essaye d'être et ce qu'on aimerait être.

C'est ce que l'on veut incarner collectivement. Les principes de conduite exposés sont des exemples.

Chacun d'entre nous aura sa façon de les incarner, et d'en inventer d'autres !



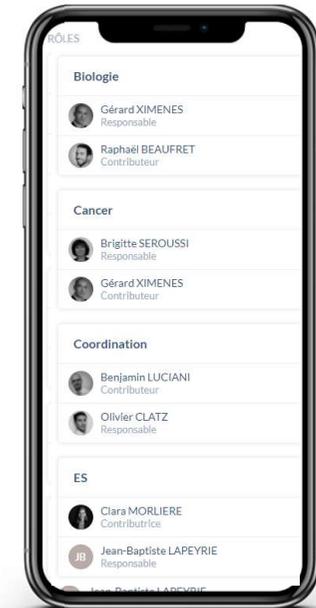
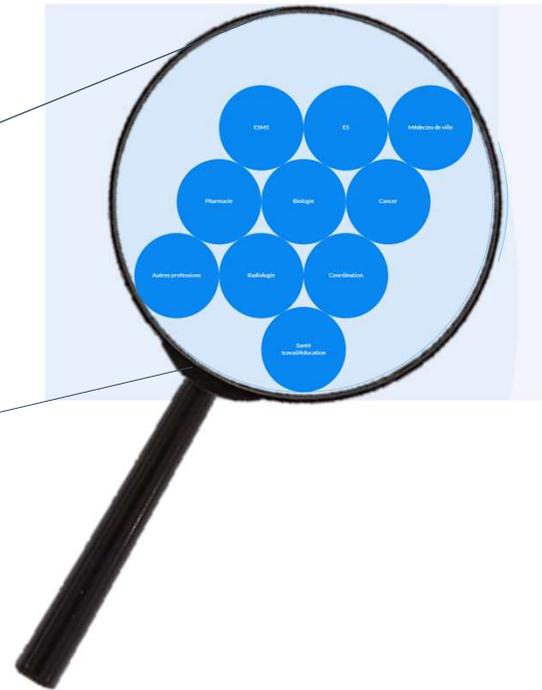
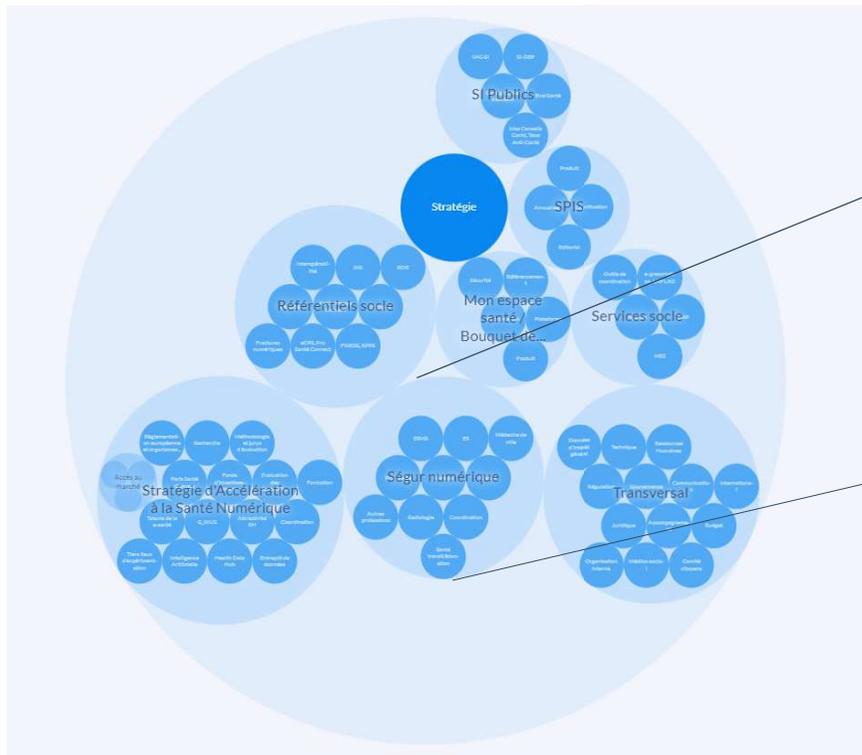


L'ÉQUIPE DNS

Présentation

Mode d'organisation

Organigramme dynamique

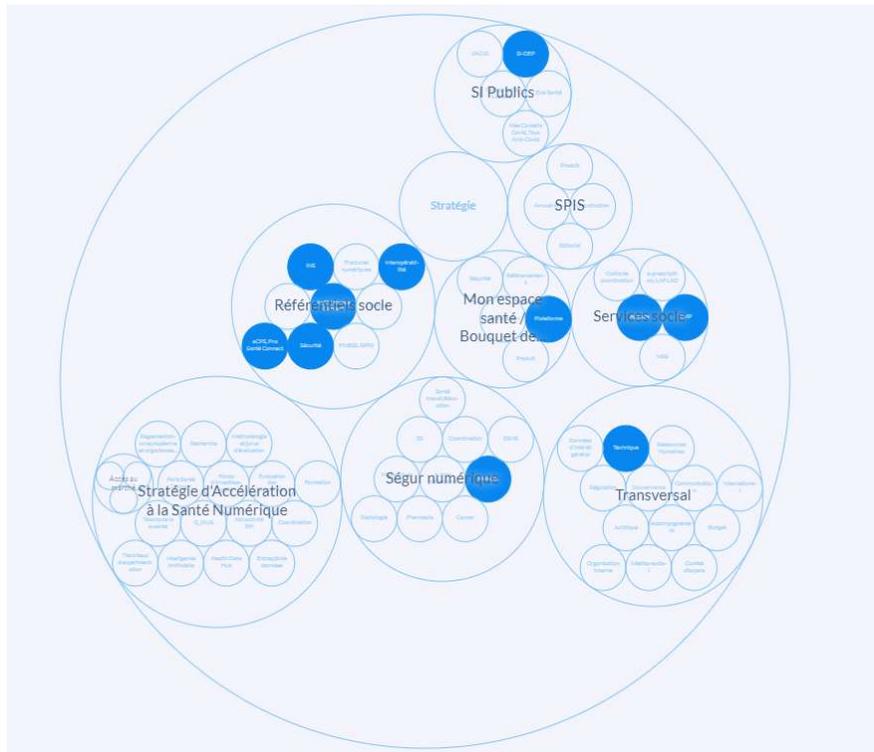


A consulter en ligne



Mode d'organisation

Organigramme dynamique



Raphaël BEAUFRET

Administrateur

[Général](#) |
 [Documents](#) |
 [Activités](#) |
 [Indicateurs](#) |
 [Checklists](#) |
 [Projets](#) |
 [Actions](#)

RÔLES

- Agenda**
 Services socle - Responsable
- ApCV, France Connect**
 Référentiels socle - Co-responsable
- Biologie**
 Séjour numérique - Contributeur
- DMP**
 Services socle - Responsable
- eCPS, Pro Santé Connect**
 Référentiels socle - Responsable
- INS**
 Référentiels socle - Co-responsable
- Interopérabilité**
 Référentiels socle - Contributeur
- Plateforme**
 Mon espace santé / Bouquet de services pro - Responsable
- SI DSI**

GOVERNANCE DE L'ANS AVEC LES ARS ET GRADES



Quels objectifs d'une gouvernance de l'ANS avec les territoires

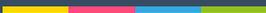
Au-delà du renforcement de l'animation territoriale, la transformation numérique en santé doit être structurée et pilotée en fonction de la feuille de route nationale, qui a fait naître un besoin de travailler nationalement pour démultiplier les forces. Etre membre permet aux adhérents de :

- **Participer aux choix nationaux** faits sur les fondamentaux de la e-santé afin de les rendre plus opérationnels ;
- Disposer de moyens pour **déployer des projets nationaux ou territoriaux de façon plus organisée** ;
- **Réaliser ensemble des projets communs de façon plus simple** notamment pour déterminer les montants, les vecteurs contractuels, les modalités de financements et le suivi;
- **Mesurer et suivre les services numériques faits par l'ANS et les territoires et faire des propositions de mutualisation**

➔ **3 groupes de travail lancés mi 2021 (vague 1), belle dynamique collective avec des sponsors ARS et GRADeS**

MEMBRES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COLLÈGES
Délégation du Numérique en Santé	X (majoritaire)	X (majoritaire)	
CNAM	X	X	
CNSA	X	X	
18 ARS	X tous	X 1 représentant pour les ARS	X tous
17 Grades	X Tous (Directeur/Président)	X 1 représentant pour les Grades	X Tous

SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ



TOUS
ENGAGÉS
POUR LA E-SANTÉ



Deux milliards d'euros : un investissement historique au service de la numérisation du parcours de soins



Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de **généraliser le partage fluide et sécurisé** des données de santé **entre professionnels de santé et avec l'utilisateur** pour mieux prévenir et mieux soigner.



Ce programme viendra alimenter **Mon espace santé**, qui permet à chaque citoyen de **disposer d'une vision consolidée de son parcours de soins** afin d'être acteur de sa santé.

UN INVESTISSEMENT HISTORIQUE DE 2 MILLIARDS D'EUROS

- **1,4 milliards** pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- **600 millions** dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

**100% financé par le Plan de Relance
et Résilience Européen**

UNE IDÉE DE LA MARCHÉ À FRANCHIR

- De 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.



Des nouveaux leviers pour débloquent de bout en bout les cas d'usage

	Volet logiciel	Volet transformation et usages		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Biologie ● Radiologie ● Etablissements de santé ● Médecins de ville ● Pharmacie ● ESMS ● Autres med. et paramed. 	Etablissements de santé	Professionnels de santé	ESMS
Nouvelles mesures FINANCIÈRES	Achat de l'Etat pour le compte des acteurs de l'offre de soins (SONS)	Programme SUN-ES	Accords conventionnels avec l'Assurance Maladie Avenant 9 à la convention médicale	Programme ESMS numérique
Nouvelles mesures RÉGLEMENTAIRES	Opposabilité des référentiels (Article L. 1470-5 du CSP)	Arrêtés pris en application de l'Article L1111-15 du CSP: obligation d'alimentation du DMP et d'envoi par messagerie sécurisée de santé professionnelle et citoyenne par les professionnels de santé		
Évolution des dispositifs existants	-	Nouveaux critères numériques IFAQ	Forfait structure : renforcement du numérique Évolution de la certification COFRAC (biologie)	-



Le financement de l'équipement logiciel Les premiers textes publiés

7 SONS (SYSTÈMES OUVERTS ET NON-SÉLECTIFS) ONT ÉTÉ PUBLIÉS LE 11 AOÛT 2021:

- Médecins de ville – Logiciel de Gestion de Cabinet (LGC)
- Hôpital – Référentiel d'Identité (RI)
- Hôpital – Dossier Patient Informatisé (DPI)
- Hôpital – Plateforme d'Intermédiation (PFI)
- Radiologie – Système d'Information Radiologique (RIS)
- Laboratoires de biologie médicale – Système de Gestion de Laboratoire (SGL)
- Laboratoires de biologie médicale – Transcodeur LOINC



Les SONS sont des mécanismes « d'achat pour compte », où l'Etat finance des prestations d'équipement logiciel pour les ES / PS / ESSMS, sans reste à charge pour l'établissement ou le professionnel.



260 clients sont équipés de DPI XXX. La **Sécurisation** devrait rajouter une centaine d'établissements utilisateurs du DMP pour atteindre 360 clients équipés de notre DPI

Email d'un industriel

Le financement de l'équipement logiciel

Les SONS des Logiciels de Gestion d'Officine (LGO) pour la pharmacie et des Dossiers Usagers Informatisés (DUI) pour le médico-social seront publiés mi-janvier 2022

Pharmacie



- Dossier de Spécifications de Référencement et Appel à financement prépubliés
- Logique de financement indexé à la taille de l'officine, selon la donnée « chiffre d'affaires sur médicaments remboursés par l'AM (hors médicaments chers) »

Médico-social



- Dossier de Spécifications de Référencement prépublié pour PA, PH et Domicile
- Logique de financement indexé sur le nombre d'ESSMS de l'organisme gestionnaire

Une nouvelle vague de SONS est en cours de conception pour une publication en septembre 2022 avec pour principaux sujets :

Partage fluide et sécurisé des documents du parcours de soin

- Consultation du DMP par les personnes morales
- Interfaces MS Santé entre clients et opérateurs
- Récupération des métadonnées associées (notamment INS)
- Affichage du document reçu / récupéré
- Convergence vers le cadre d'interopérabilité européen

Parcours de soins : prise en compte de l'amont

- Demande numérique d'acte en radiologie
- Prescription numérique d'acte en biologie
- ePrescription

Consultation des images

- Publication dans le DMP de l'existence (« pointeur ») des images liées à un examen
- Capacité à consulter et visualiser ces images

Cybersécurité

- Prise en compte des trois référentiels d'Identification Électronique
- Authenticité des documents (force probante)

Le programme Ségur Usages Numériques en Etablissement de Santé (SUN-ES) s'inscrit dans les grands principes du Ségur du numérique en santé et particulièrement celui d'une vision centrée sur les usages et d'une dimension inclusive pour l'ensemble des établissements sanitaires

- Programme lancé en Aout 2021 par instruction ministérielle.
- C'est un **financement direct aux établissements sanitaires** conditionné au respect de critères d'éligibilité, à l'atteinte de six prérequis et de cibles d'usage.
- L'objectif est d'encourager l'**usage des outils socles** que sont l'INS / le DMP / la MSS en lien avec l'ouverture de Mon espace santé (T1 2022).
- Il se place **dans la continuité du programme HOPEN**. Tous les établissements de santé sont éligibles dès lors qu'ils répondent aux pré requis. L'attribution par le passé de financements Hôpital numérique ou HOP'EN à un établissement ne constitue pas un critère d'exclusion au programme SUN-ES.
- Au niveau régional ce programme est opéré par **les ARS** et piloté nationalement par **la DGOS et la DNS**

Une enveloppe de
210 millions d'euros
dédiés au programme SUN-ES

6 pré requis (identitovigilance, sécurité SI, échange et partage)
5 indicateurs d'usage fixant les priorités d'alimentation du DMP (volet 1)

Progressivité
des cibles d'usage et
dégressivité
des forfaits dans le temps

990 candidatures déposées
soit **52,7%** de l'activité combinée
sur le territoire sur la 1^{re} fenêtre
de candidature

Concertation du volet 2 dédié à la MSS pro et citoyenne pour une publication au T1 2022

- **1 prérequis** : Capacité technique de l'ES d'envoyer et de recevoir un message test vers/depuis la MSS citoyenne
- **3 indicateurs**
 - Envoi de documents de santé aux correspondants de santé via la MSS Pro
 - Envoi de messages aux patients via la MSS citoyenne
 - Présentation de la MSS citoyenne par l'ES en Commission Médicale d'Etablissement ou instance équivalente dans les établissements privés
- Principe de **progressivité des cibles** et de **dégressivité des forfaits** dans le temps, comme pour le volet 1

Concertation en cours sur les indicateurs numériques dans IFAQ 2022

- **Intégration des indicateurs HOP'EN D2.2/D6.1 et D6.3**, respectivement « *Alimentation du DMP pour les patients disposant d'un DMP lors de leur admission* » et « *Usage d'un Service de Messagerie Sécurisée intégré à l'espace confiance MS Santé professionnelle* », au modèle IFAQ 2022
- L'indicateur D2.2/D6.1 représentera **50%** de la brique numérique dans le modèle, idem pour l'indicateur D6.3
- **Expérimentation autour de l'indicateur « Envoi de messages (avec ou sans pièce jointe) aux patients via la MSS citoyenne »** en vue de son intégration à l'IFAQ 2023

HOP'EN

- Plan d'action stratégique des SIH – 2018 - 2022
- La dynamique se poursuit ainsi que l'accompagnement associé :
 - 1745 projets financés, majoritairement sur du D2 (DMP) et du D6 (MSS pro)
 - En prévisionnel sur fin d'année 2021, 677 projets seront terminés
 - Aménagement possible des calendriers projets jusqu'à 12 mois supplémentaire (prise en compte des impacts de la crise sanitaire)



Usages numériques en Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)



Pour rappel, le programme ESMS numérique vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les ESSMS (listés à l'article L.312-1 du CASF) au travers du déploiement du DUI. Il prévoit des subventions à destination des ESSMS pour l'acquisition d'un DUI ou sa montée de version.

Articulation entre SONS et ESMS numérique :

	Editeur référencé Ségur	Recours au SAD ¹	Financement à l'usage dans le cadre d'une grappe ²	Financement Equipement
Cas acquisition ou renouvellement d'un DUI En cible : à partir de 2023 pour tous les ESSMS et dès 2022 pour les ESSMS hors PA, PH et Domicile	Obligatoire	Non	<ul style="list-style-type: none"> Financement à l'usage « Acquisition » (AAP pilotés par les ARS) 	<ul style="list-style-type: none"> Financement « Acquisition » (versé par l'ESSMS ou par un opérateur tiers) Financement SONS (versé par l'ASP) (=0 si l'éditeur n'est pas référencé Ségur)
En 2022 pour les ESMS PA, PH et Dom	Pas obligatoire	Oui		
Cas Montée de version de DUI	Obligatoire	Non	<ul style="list-style-type: none"> Financement à l'usage « Montée de version » (AAP pilotés par les ARS) 	<ul style="list-style-type: none"> Financement SONS (versé par l'ASP)
Cas Généralisation	Id. supra selon la nature du projet	Id. supra selon la nature du projet	<ul style="list-style-type: none"> Financement à l'usage « Acquisition » ou « montée de version » (AAP national) 	<ul style="list-style-type: none"> Financement « Acquisition » (versé par l'ESSMS ou par un opérateur tiers) Financement SONS (versé par l'ASP) (=0 si l'éditeur n'est pas référencé Ségur)

Usages numériques des médecins libéraux

Publication de l'avenant 9

L'avenant 9 à la convention médicale a été signé le **30 Juillet 2021** entre l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam) et trois syndicats représentant les médecins libéraux.

 Avenant 9 signé le 30 Juillet 2021

Objectifs de l'avenant 9 :

- Renforcer l'accès aux soins pour les publics prioritaires
- Mettre en place une réponse organisée pour faire face aux besoins de soins non programmés
- Consolider le parcours de soins, en soutenant notamment les spécialités cliniques et en fixant un nouveau cadre à la téléconsultation et la télé expertise
- Accompagner le virage numérique de la médecine de ville

Accompagnements proposés pour le virage numérique de la médecine de ville

- L'avenant 9 va **accompagner financièrement les médecins libéraux dans l'usage des outils numériques** : le volet médical de synthèse (synthèse médicale du patient, indispensable pour la coordination des professionnels entre la ville et l'hôpital), la messagerie sécurisée entre professionnels et patients, la e-prescription, l'application carte Vitale...
- Les médecins seront également incités à **alimenter le DMP**, afin que le patient ait accès à l'ensemble de son dossier (prescriptions, bilans, etc.) dans Mon espace santé.

VOLET 1 DU FORFAIT STRUCTURE

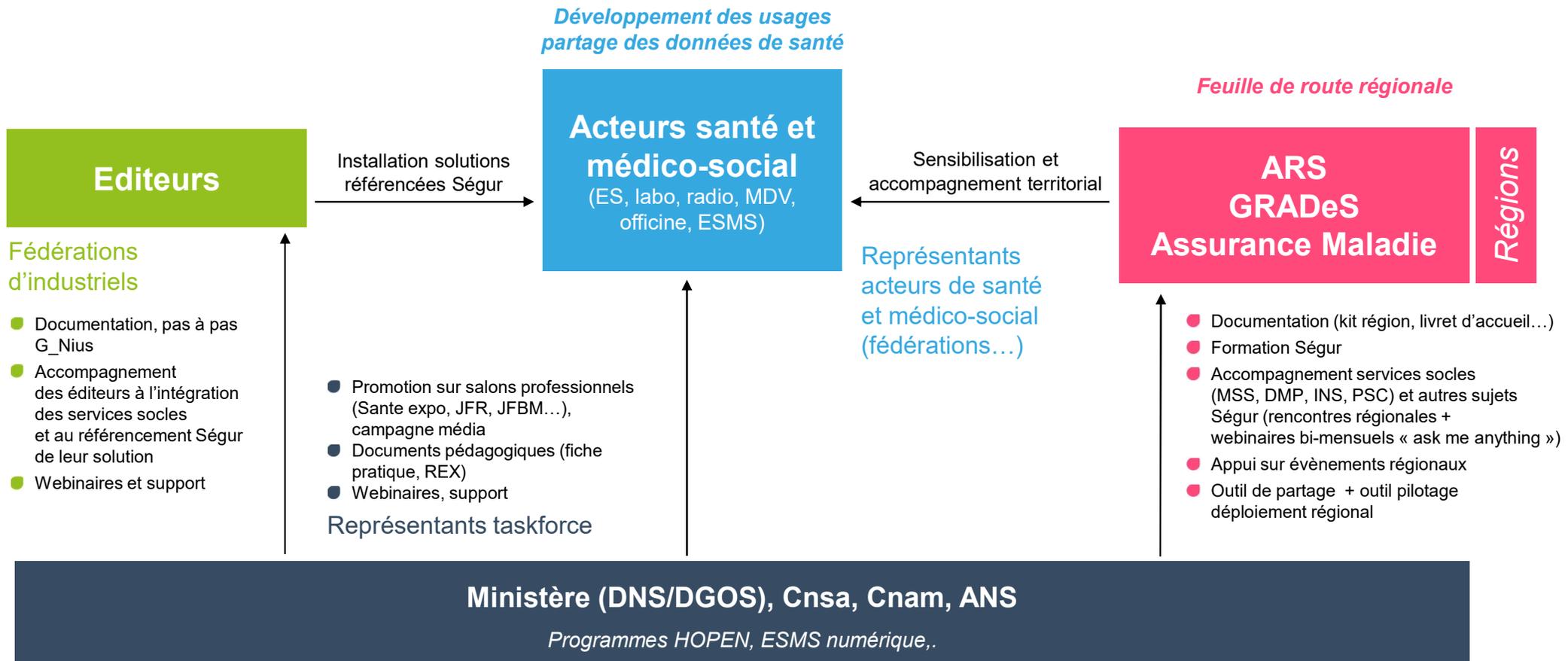
- Dès 2023, l'utilisation d'un logiciel de gestion de cabinet référencé Ségur **devient un prérequis conditionnant le versement de l'intégralité du Forfait structure**
- Pour bénéficier de la mise à jour Ségur financée par l'Etat, le professionnel de santé doit avoir commandé la « prestation Ségur vague 1 » avant le 15 juillet 2022.

VOLET 2 DU FORFAIT STRUCTURE

- **Nouveaux financements associés à l'usage des services numériques** (DMP, MSS dès 2022, e-Prescription et ApCV à partir de 2023)
- Près de **2.000€ de revenus supplémentaires sur les années 2022 et 2023, à travers le volet 2 du Forfait structure (montant plafond si atteinte de tous les nouveaux indicateurs)**
- **Ces indicateurs d'usage ont vocation à être transférés dans le volet 1 du forfait structure dans le cadre de la nouvelle convention médicale de 2023**

FORFAIT ÉLABORATION INITIALE DU VSM

- **Pour les médecins traitants**, financement forfaitaire pour l'élaboration des volets de synthèse médicale de leur patientèle en ALD et leur envoi vers le DMP du patient, d'ici mi-2023
- **Jusqu'à 3600€ si au moins 90% de la patientèle ALD dispose d'un VSM dans son DMP**, et si au moins un tiers de ces VSM est au **format structuré défini par la HAS**



Une mobilisation sans précédent !!!

Un grand merci aux fédérations, industriels, ARS, GRADeS et CPAM qui se mobilisent dans le déploiement du Ségur pour accompagner sur le terrain établissements et professionnels de santé !



**FRANÇOIS
BLANCHECOTTE**

Président national du
Syndicat des biologistes



Le Ségur du numérique va être un formidable accélérateur pour toute notre profession de biologiste médical... Il faut que toute la profession s'y engage fortement



**JEAN-PHILIPPE
MASSON**

Président de la
Fédération Nationale des
Médecins Radiologues



Nous sommes convaincus que dès 2022, la majorité des comptes-rendus d'examens radiologiques sera accessible par le patient et le médecin de son choix



*À l'initiative des
biologistes
du SNBH*

*Chorégraphie
« Ségur numérique »*

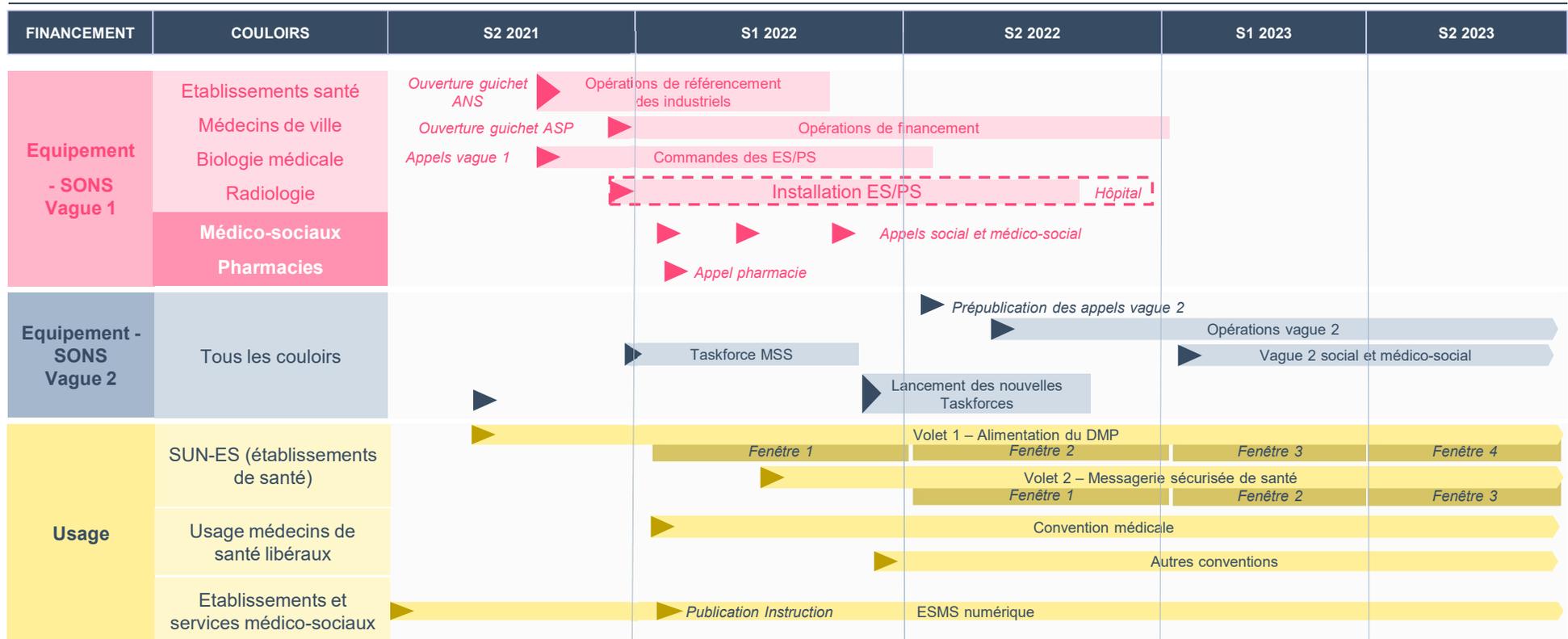


Alors, ils l'ont fait...

40+ webinaires organisés



Notre feuille de route

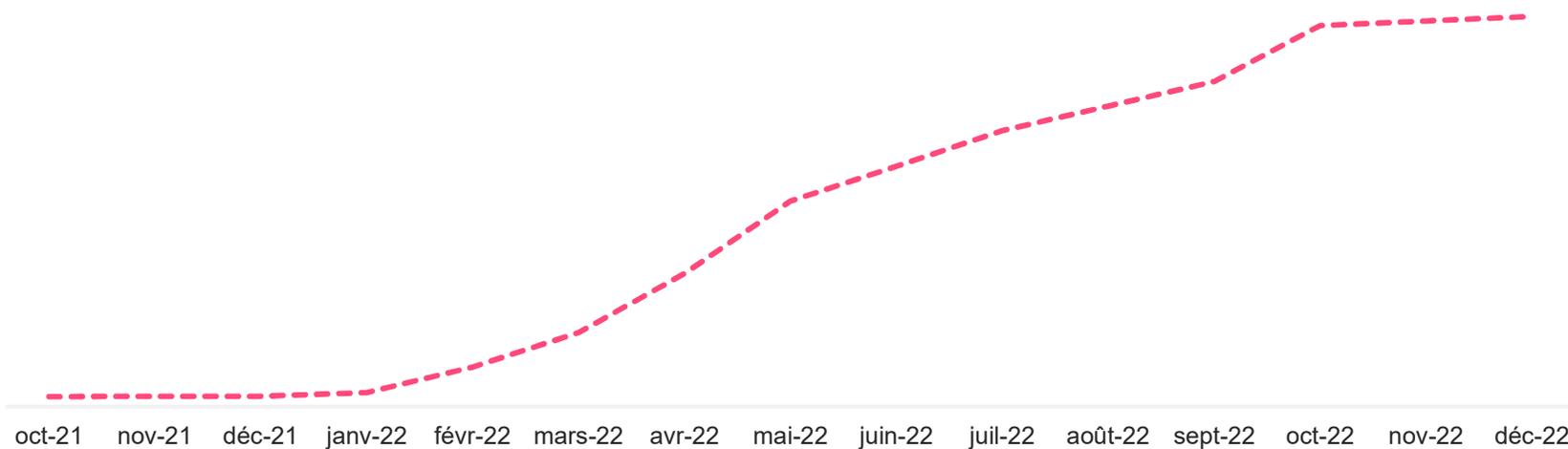


Les prochaines étapes du Ségur

	S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024
Alimentation de MES par les professionnels					
Usage patient		★ Mieux traité grâce à son historique de santé 	★ Parcours de santé facilité grâce au numérique 		
Usage par les professionnels		★ Meilleure prise en charge du patient grâce à une information plus accessible 	★ Gain de temps avec une information mieux intégrée 		
L'innovation au service de la sante	Développement d'applications à travers la stratégie d'accélération santé numérique 				

Prévisionnel des documents envoyés au DMP

Base mensuelle annualisée, calculée à partir des prévisionnels éditeurs



Ce que le Ségur va apporter concrètement au patient / usager



Mon espace santé alimenté à chacun de ses événements de santé : prescription, comptes-rendus, courriers, etc.



Un parcours de santé simplifié, numérique de bout en bout.
Ex. : prise de RDV médecin > consultation > e-prescription > dispensation



Une prise en charge et un accompagnement plus adaptés grâce à une information plus précise



Une médecine préventive et personnalisée

Menu IM

Messagerie

- Chef de service gynécologique** 16:30
 Vos résultats d'analyses du Dr Paul André...
 Compte_rendu_de_rende....pdf +1
- Docteur Dupond** 15 févr.
 Votre diabète
 Diabete_rdv.pdf +3
- Angélique Delaunay** 10 févr.
 Votre ordonnance
 Ordonnance médicale Dr Arnau... +2
- Labo BioPCR Orly** 09/12/20
 12234567890_PCR_résultats
- Dr Jean-Christophe Lalle...** 07/11/20
 Résultats analyse sanguines
 Analyses sanguines_Martine...
- Chef de service gynécologie** 03/10/20
 Vos résultats d'analyses du Dr Paul André...
 Compte_rendu_de_rendez... +1

MON ESPACE SANTÉ IL

Profil médical

Je complète mon profil médical pour retrouver facilement toutes les informations importantes qui caractérisent ma santé.

Synthèse de mon profil médical

Je télécharge une synthèse de mes maladies, mesures et informations administratives. Je pourrai partager ce document auprès de mes professionnels de santé.

Télécharger

- Maladies et sujets de santé >
- Traitements >
- Allergies >
- Vaccinations >
- Mesures >
- Antécédents familiaux >
- Infos administratives >
- Historique de soins >

Menu ML

Documents

Filtres

Pour faciliter le suivi de vos soins, vos professionnels de santé peuvent consulter vos documents.
[Qui a consulté mes documents ?](#)

- Plan de soins personnalisé** 16/02/2021
 par Inaya Michel
 Radio, écho, scanner, IRM
- Plan de soins personnalisé** 16/02/2021
 par Inaya Michel
 Ma santé en résumé
- Plan de soins personnalisé** 16/02/2021
 par Inaya Michel
 Autres documents
- Plan de soins personnalisé Plan de soins personnalisé** 16/02/2021
 par Inaya Michel
 Résultats de biologie
- Plan de soins personnalisé** 16/02/2021
 par Inaya Michel
 Comptes rendus
- Plan de soins personnalisé** 16/02/2021
 par Inaya Michel
 Prévention et dépistages

Ce que le Ségur va apporter concrètement pour l'ensemble des logiciels des professionnels de santé et du médico-social

CONCRÈTEMENT, LA VAGUE 1 C'EST

- L'alimentation de Mon espace santé par défaut, avec possibilité de retenir un document de santé

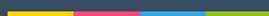
LES 4 SERVICES
SOCLES :



- L'accès en DMP en accès web par appel contextuel dans tous les logiciels métiers
- L'intégration de l'information du correspondant
- La portabilité des données

Le périmètre du Ségur sera étendu par la vague 2 du SONS à venir

Mon espace santé



Planning de déploiement Mon espace santé


Le lancement de Mon espace santé se fera au travers d'une communication nationale qui débutera en 2022. Il est précédé par une phase pilote auprès de 3 territoires (Somme, Haute-Garonne, Loire-Atlantique)



DÉLAI D'OPPOSITION :

À partir de l'envoi du courrier/e-mail, les usagers disposent de **6 semaines pour s'opposer/créer** leurs profils Mon espace santé.



OUVERTURE DES FONCTIONNALITÉS DE Mon espace santé EN DEUX TEMPS :

	Fonctionnalités attendues pour Mon espace santé			
Disponibles pour la généralisation	DMP	Messagerie	Agenda	Store
Améliorations prévues en 2022	DMP	Messagerie	Agenda	Store

Jalons clés

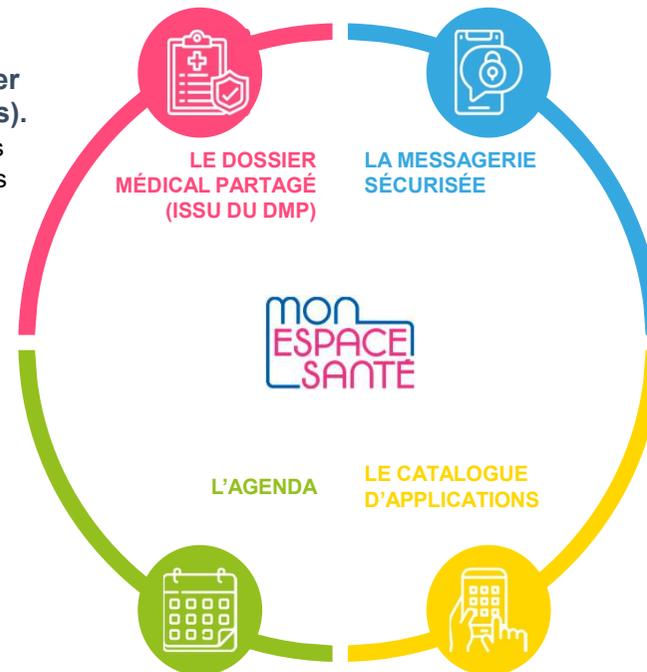
- **30 Août 2021** : Démarrage des envois des courriers et e-mails d'information pour le pilote
- **13 Octobre** : Création automatique des profils Mon espace santé de la phase pilote
- **Mi janvier 2022** : Envois des courriers et e-mails d'information pour la généralisation
- **Début Mars 2022 (+ 6 semaines)** : Création automatique des profils Mon espace santé de la phase de généralisation.

Consultation et alimentation du Dossier Médical (DMP enrichi de fonctionnalités).

Le dossier médical alimenté par les usagers et les professionnels de santé en documents médicaux et consultable par les acteurs de santé autorisés.

Agrégation des rendez-vous médicaux passés et à venir.

L'agenda permettra ainsi de recevoir des rappels personnalisés pour les vaccins et dépistages recommandés



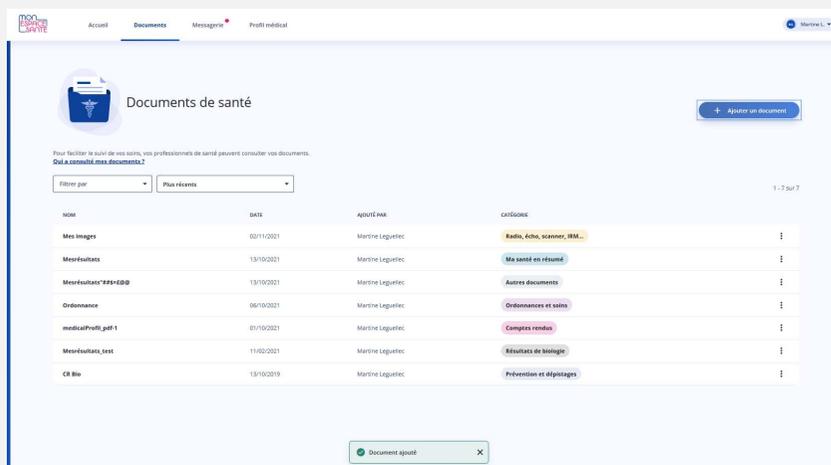
Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance des PS assurant le suivi de l'utilisateur, via un service de messagerie de santé sécurisée.

Accès à des applications utiles pour la santé, référencées par l'Etat, compatibles avec Mon espace santé et rassemblées dans un catalogue.



Le dossier médical est composé **des documents** qui s'appuie sur l'actuel DMP et le **profil médical**

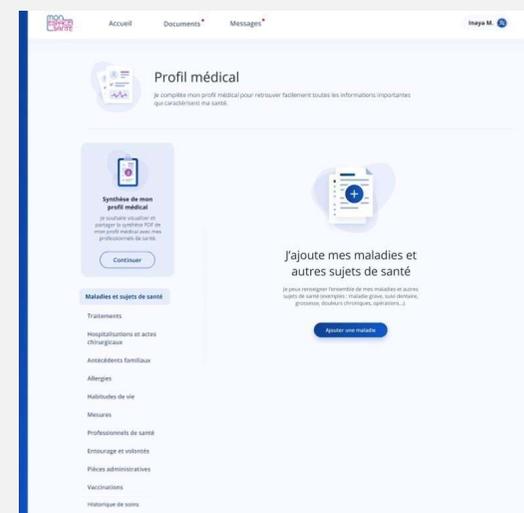
Les documents



nom	DATE	AGITÉ PAR	CATÉGORIE
Mes images	02/11/2021	Martine Leguettec	Radiu, Echo, scanner, IRM...
Mes résultats	13/10/2021	Martine Leguettec	Ma santé en résumé
Mes résultats #114500	13/10/2021	Martine Leguettec	Autres documents
Ordonnance	06/10/2021	Martine Leguettec	Ordonnances et soins
medicalProfil_pdf-1	01/10/2021	Martine Leguettec	Comptes rendus
Mes résultats_test	11/02/2021	Martine Leguettec	Résultats de biologie
CR Bio	13/10/2019	Martine Leguettec	Prévention et dépistages

- L'objectif principal de la page Documents est de **stocker les documents** issus d'exams médicaux afin de permettre **un meilleur suivi de la santé de l'utilisateur**.
- L'ajout des documents peut être fait par **les professionnels de santé et les usagers**.
- L'utilisateur peut ensuite visualiser et télécharger les documents ainsi que **modifier** ou **supprimer** les documents qu'il a ajoutés.

Le profil médical



Profil médical
Je complète mon profil médical pour retrouver facilement toutes les informations importantes qui caractérisent ma santé.

Synthèse de mon profil médical
Je souhaite compléter et améliorer le contenu de mon profil médical avec mes professionnels de santé.

J'ajoute mes maladies et autres sujets de santé
Je peux renseigner l'ancienneté de mes maladies et autres sujets de santé (traitements, hospitalisations, soins dentaires, grossesse, diabète, chirurgies, opérations...)

Maladies et sujets de santé

- Traitements
- Hospitalisations et actes chirurgicaux
- Antécédents familiaux
- Allergies
- Habitudes de vie
- Mesures
- Professionnels de santé
- Entourage et volontés
- Fiches administratives
- Vaccinations
- Historique des soins

- Le profil médical de Mon espace santé permet à l'utilisateur de **prendre en main sa santé** en ajoutant des éléments sur sa situation médicale. L'utilisateur peut **alimenter la rubrique document** avec la synthèse du profil médical ou **l'envoyer via la messagerie sécurisée** afin de le communiquer aux professionnels ou établissements de santé
- Le profil médical est composé de **9 rubriques** : Maladies et sujets de santé, Traitements, Allergies, Vaccinations, Mesures, Antécédents Familiaux, Hospitalisations et chirurgies, Entourage et Volontés (Volontés et droits du patient, Directives anticipées, Entourage), Historique des soins

La **messagerie** permet à l'utilisateur d'échanger et d'être notifié d'événements



Une messagerie sécurisée
et facile d'usage



Envoi et réception
de pièces jointes



Des échanges avec
son cercle de soin

La messagerie permettra à l'utilisateur d'**échanger**
avec ses professionnels de santé.

L'utilisateur ne pourra pas contacter un professionnel
de santé s'il n'a pas déjà été contacté par celui-ci.

Les documents reçus via la messagerie peuvent être
directement enregistrés dans le dossier médical de
Mon espace santé.

Les professionnels de santé habilités à utiliser la
messagerie sont les professionnels équipés de la
Messagerie Sécurisée en Santé.

Il s'agit d'un espace de confiance national permettant à
des **professionnels de santé référencés auprès de
l'Agence du Numérique en Santé** d'échanger par
email dans un environnement informatique garantissant
la sécurité et la confidentialité des données échangées.



Menu 

Messagerie

- Chef de service gynécologique** 16:30
Vos résultats d'analyses du Dr Paul André...
 **Compte_rendu_de_rende...pdf** +1
- Docteur Dupond** 15 févr.
Votre diabète
 **Diabete_rdv.pdf** +3
- Angélique Delaunay** 10 févr.
Votre ordonnance
 **Ordonnance médicale Dr Arnau...** +2
- Labo BioPCR Orly** 09/12/20
12234567890_PCR_résultats
- Dr Jean-Christophe Lalle...** 07/11/20
Résultats analyse sanguines
 **Analyses sanguines_Martine...**
- Chef de service gynécologie** 03/10/20
Vos résultats d'analyses du Dr Paul André...
 **Compte_rendu_de_rendez_...** +1

Les premiers usages Mon espace santé



ENVOI PAR MSSANTÉ

PRÉ-VENUE

Envoi d'un protocole de soin ou d'un rappel de rendez-vous dans le cadre d'un long suivi

Demande du profil médical de Mon espace santé (données médicales et administratives) afin de préparer une prise en charge

Envoi d'un message pour demander des informations médicales complémentaires (résultat d'examen de biologie, nouvelle ordonnance...)

Envoi de la convocation et des consignes de préparation en amont d'un séjour à l'hôpital

POST-VENUE

Echange unitaire entre PS et patient pour suivi de ses soins ou recommandations personnalisées

Envoi de documentation thérapeutique utile au suivi des soins

Envoi de questionnaires de satisfaction

Envoi de documents de santé produits par des logiciels métiers qui ne sont pas connectés au DMP (CR d'échographie, rapport de suivi d'un service de télésurveillance...)

Deux canaux de sollicitations ont été mis en place au lancement de la phase pilote de Mon espace santé (pilotes par la CPAM de Clermont)

3422

Service gratuit + prix appel



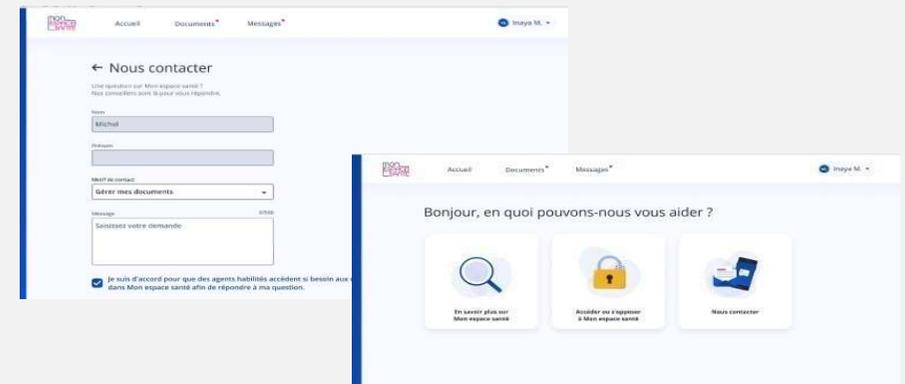
Support téléphonique interrégime (RG, MGEN, MSA) ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 17H30

- Intervention sur le dossier : prise en charge des demandes d'opposition ou de clôture
- Information générale
- Aide à l'usage



Formulaire « nous contacter »

- Information sur les services
- Aide à l'usage



Deux canaux de sollicitations ont été mis en place au lancement de la phase pilote de Mon espace santé

3608

Service gratuit + prix appel



Support téléphonique

- DMP
- Messagerie Citoyenne



Formulaire « nous contacter »

- Information sur les services
- Aide à l'usage



PATIENT PROFESSIONNEL Assurance Maladie VERSION ACCESSIBLE ACCÈS DMF

DMF LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Professionnel > Aide & support

Depuis le 1er juillet 2021, il n'est plus possible de créer de nouveaux DMF sur le site dmf.fr, ni auprès des professionnels de santé, ni à l'occasion des caisses d'assurance maladie. Les DMF créés avant cette date ne seront pas supprimés et il sera toujours possible pour les patients et les professionnels de santé de les consulter, ainsi que d'y ajouter des informations.

⚠ Cette interruption des créations de DMF est nécessaire pour préparer l'arrivée du nouveau service Mon espace santé qui sera proposé à l'usage en début d'année 2022. Mon espace santé est le nouveau service sécurisé qui permettra à l'occasion d'être acteur de sa santé au quotidien. Il donnera accès au DMP ainsi qu'à une messagerie sécurisée, mais aussi à un agenda de santé, et à un catalogue d'applications référencées par l'État. Tous les usagers qui disposent d'un DMF avant le 1er juillet 2021 retrouveront automatiquement leurs données à l'activation de Mon espace santé.

Aide & support

Pour toute question, veuillez nous contacter :

Via formulaire de contact :

* Champ obligatoire

OBJET DE LA DEMANDE :

Type de la demande* : ▼

Sollicitations du support de Mon espace santé au 28/11

98%



Taux d'appels décrochés

Total depuis le lancement du suivi support soit le 31/08

91%



Taux de formulaires traités

Total depuis le lancement du suivi support soit le 31/08

Qu'est ce que le catalogue de services Mon espace santé ?

Le catalogue de services numériques permettra au titulaire de Mon espace santé, de découvrir l'offre des services utiles en santé et gérer les accès à ses données de santé.



- Les services s'adressent aux **usagers (patients/citoyens)** dans le secteur sanitaire (**santé, bien-être et maintien de l'autonomie**), **médico-social et social**.
- Les services peuvent être proposés par des acteurs **publics et privés** et peuvent être **gratuits ou payants**, ils peuvent être sous forme **d'application mobile ou site Web**.
- Les services sont **référéncés par les pouvoirs publics**.
- **Le titulaire de Mon espace santé choisit les services, et consent de manière libre et éclairée, les données qu'il accepte d'échanger**

Illustrations de services pouvant prétendre aux référencement

(issues des travaux avec 30 éditeurs retenus dans le cadre d'un appel à candidature)



Les services sont évalués selon cinq critères



URBANISATION



INTEROPÉRABILITÉ



SÉCURITÉ



ÉTHIQUE



INFORMATIQUE
ET LIBERTÉ

Comment vont être évalués les services du catalogue ?

Un dispositif est mis en place pour vérifier la conformité des services avant leur intégration dans le catalogue des services référencés.

LE GIE SESAM VITALE ET L'ANS ACCOMPAGNENT LES ÉDITEURS DANS LEUR DÉMARCHE DE RÉFÉRENCIEMENT À MON ESPACE SANTÉ

1

L'éditeur dépose une demande de référencement pour un service

2

Le dossier est analysé par des experts

3

La commission de référencement⁽¹⁾ rend un avis (favorable / défavorable)

4

Pour les services qui échangent des données, les éditeurs réalisent les tests techniques

5

Le service apparaît dans le catalogue de service de Mon espace santé



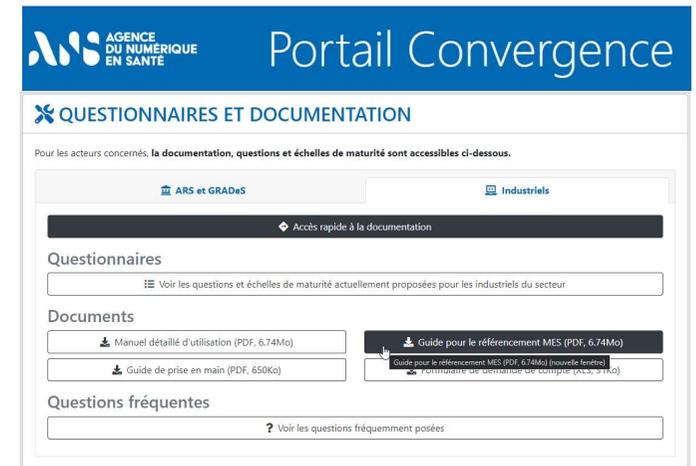
**DES USAGERS
CONFIANTS ET RASSURÉS**

(1) La composition de la commission de référencement sera définie par arrêté. Des représentants des usagers siègeront à cette commission.

Commencer sa demande de référencement dès maintenant !

L'ensemble des critères de référencement ont été mis à jour dans **Convergences**. Vous pouvez d'ores et déjà déclarer votre conformité aux critères et démarrer votre demande de référencement

1. Créez un compte **Convergence**
2. Découvrez le parcours **Référencement Mon espace santé**
3. Commencez la demande de référencement

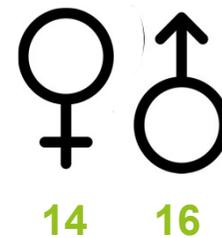
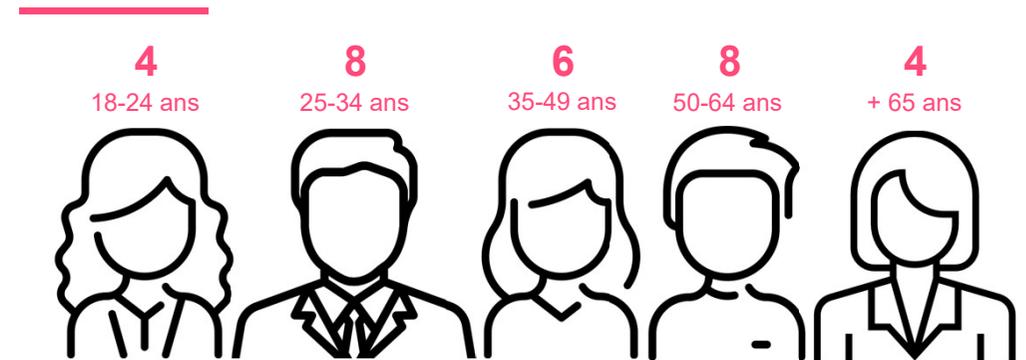


Retrouvez le **guide de référencement** sur l'espace industriel du **GIE Sesam Vitale**. Le guide présente le processus, des principes et des règles générales applicables au référencement au catalogue de Mon espace santé

Lancement du comité citoyens

Lancé en Octobre 2021

Animé sous la forme d'une conférence de consensus. 3 weekends de travail riches en interventions de qualité et en débat !



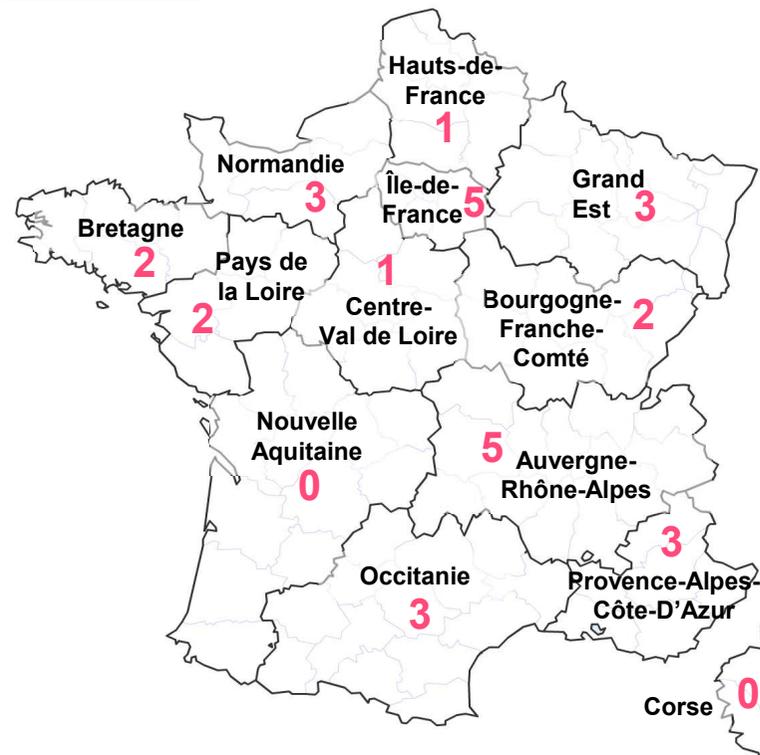
- | | | | |
|---|---|---|--------------------|
| 1 | Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise | 9 | Employés, ouvriers |
| 3 | Cadres supérieurs, Professions libérales | 6 | Retraités |
| 7 | Professions intermédiaires | 4 | Autres inactifs |

Le comité a réuni des personnes des **4 coins de la France***.

Surreprésentation des personnes concernées

– en ALD ou vivant dans un désert médical

Les associations de patients et les représentants des usagers ont rejoint le groupe lors du deuxième week-end.



10



< 20 000 habitants

3



20 000 – 100 000 habitants

12



> 100 000 habitants

5



Agglomération parisienne

Restitution lors des Assises citoyennes

Rédaction collective d'un avis rendu le 28 novembre et approuvé à l'unanimité par le comité citoyen.

« Quels avantages Mon espace santé devrait apporter ? A quelles conditions recommanderiez-vous son usage ? »

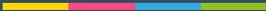


SAVE THE DATE
**LA E-SANTÉ SE CONSTRUIT
AVEC LES FRANÇAIS**
LE 12 JANVIER DE 14H À 18H
Animé par Michel Cymes



Présentation et publication de de l'avis à l'occasion des **Assises citoyennes** le 12 janvier à 14h.
Animées par Michel Cymes.

MON ESPACE SANTÉ



La démarche ambassadeur – le pilote Haute-Garonne

Depuis Juin 2021, un groupe de travail œuvre en Haute-Garonne à l'animation de la démarche ambassadeurs



Mission
 Aller au devant des citoyens et les sensibiliser à Mon espace santé et ses enjeux



40 ambassadeurs recrutés et formés dans le cadre d'une démarche bénévole



Les lieux des actions

Les lieux des actions
 Entreprises, Hôpitaux, cliniques, EHPAD, facultés, associations, marchés, ...



Les outils utilisés

PPT de formation, éléments de langage, stand, chasubles, supports vidéos, enthousiasme



40 AMBASSADEURS



Elus, professionnels de santé, travailleurs sociaux, étudiants, salariés d'entreprises, de la CPAM, du GRADeS, etc.

BILAN



30 Actions réalisées



Stands



Webinaires

20 Actions en cours



Tables rondes



Sessions de sensibilisation

PERSPECTIVES



Extension de l'expérience à toute la France pour accompagner le déploiement de Mon espace santé au plus près des citoyens



Cycle de Webconférences thématiques « Mon espace santé » dédié aux CnFS de toute la France.



18 Conseillers numériques France Services « santé » en cours de recrutement pour coordonner le dispositif dans chaque région en lien avec l'ensemble de l'écosystème

Généraliser la démarche d'inclusion numérique avec l'arrivée de Mon espace santé

Généralisation de la démarche d'inclusion numérique

Capitaliser sur les dispositifs existants pour renforcer la prise en main de Mon espace santé, notamment auprès des publics les plus éloignés du numérique



Sur une durée de deux ans, l'État finance la formation de 4 000 conseillers numériques France Services recrutés par des collectivités territoriales ou associations. Ils accompagnent les usagers dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Un programme de formation spécifique d'accompagnement à la prise en main de Mon espace santé est en cours.

1000 postes début décembre et 4000 courant 2022, formés à Mon espace santé à partir de décembre



Les CPAM, ARS et GRADeS sensibilisent le public et les acteurs de l'écosystème de la santé aux enjeux de Mon espace santé dans le cadre de leurs missions.

*Un référent inclusion par CPAM
Un coordonnateur par GRADeS*



Les acteurs de la médiation numérique accompagnent les publics pour leurs usages du numérique. Ils organisent des actions de médiation. Ils animent des ateliers d'accompagnement et de prise en main des outils numériques au sein des associations, tiers-lieux, espaces de médiation numérique...

*Formation
6 200 lieux de médiation,
400 professionnels*

Les aidants professionnels accompagnent les usagers en réalisant des démarches administratives en ligne « à la place de » via une connexion sécurisée.

*Formation
2000 aidants*

Une coordination nationale portée par un binôme DNS / ANCT



Délégation ministérielle
au numérique en santé
DNS

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Ce binôme assure le pilotage global de la démarche et s'assure de la formation de la brigade.



Délégation ministérielle
au numérique en santé
DNS

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Pilotage national

A l'échelle régionale, de nouveaux recrutements pour constituer une équipe de coordinateurs



Le recrutement dans les ARS et/ou des GRADeS de 18 Conseillers numériques France Service coordinateurs (1 par région), intégrés dans le maillage territorial, au plus près des acteurs de terrain pour coordonner les actions d'inclusion sur les sujets numérique en santé.



Ils sont en charge du recrutement, de la formation, de la coordination et de l'animation des différentes catégories d'ambassadeurs à l'échelle de la région (bénévoles, autres Conseillers numériques France Service déployés dans le territoire, médiateurs numériques, aidants).



18 CnFS hébergés
aux ARS et/ou GRADeS



Bénévoles



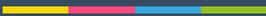
Aidants
Connect



Médiateurs
numériques

Ambassadeurs
terrains

STRATÉGIE D'ACCÉLÉRATION SANTÉ NUMÉRIQUE



Lancement de la stratégie d'accélération & un an de G_NIUS

UN
ÉVÉNEMENT



18 octobre 2021

STATION F & À DISTANCE



PRÉSENCE DE
3 MINISTRES ET 1 SECRÉTAIRE D'ETAT :



Partenaires G_NIUS



G_NIUS et la valorisation de ses services



9 partenaires institutionnels et 12 pôles de compétitivité et clusters partenaires



Communauté de plus de 2 000 entrepreneurs



Podcast - 100 jours pour réussir - cumulant plus de 6 500 écoutes



40 500 visiteurs uniques



G_NIUS ET LA VALORISATION DE SES SERVICES



Partenaires de G_nius

Stratégie d'accélération « Santé numérique »

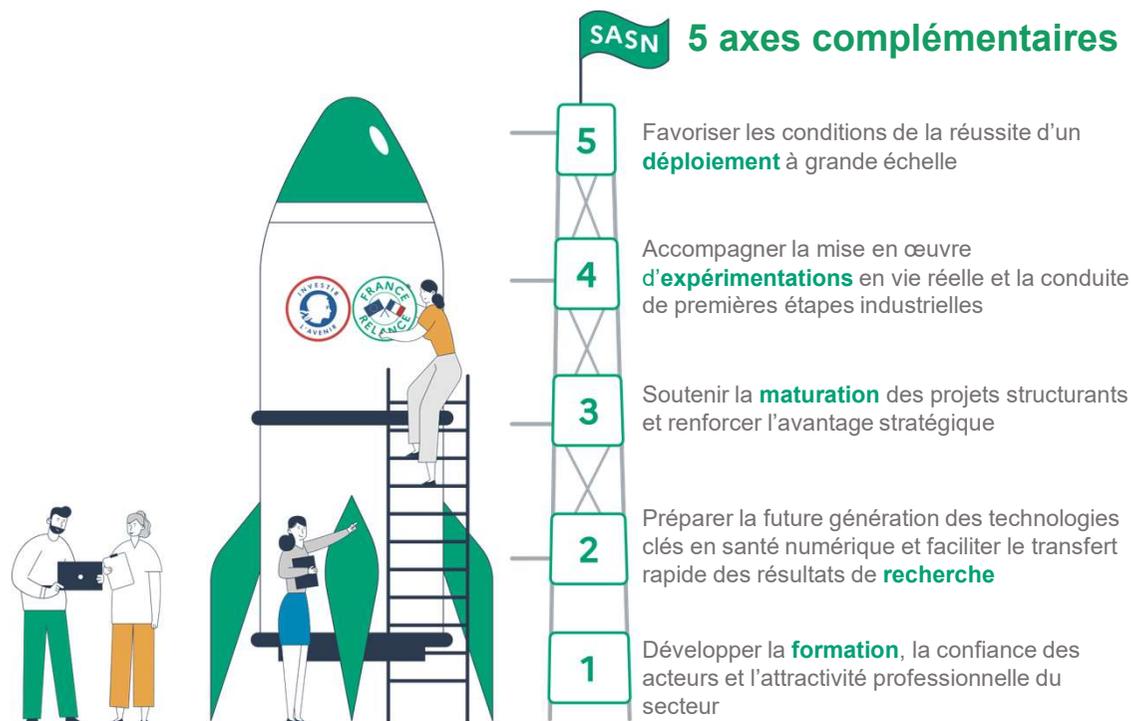
UNE **DÉMARCHE COLLABORATIVE**
CONSTRUITE À PARTIR :

D'une consultation publique
(429 réponses & 46 entretiens qualitatifs)

D'une instruction interministérielle
(6 mois de travaux)



Lancement officiel de la SASN
le 18 octobre 2021, dotée de
650M€ de budget



Actions liées à la formation intégrées à la stratégie d'accélération

81M€ DÉDIÉS À LA
FORMATION

LANCEMENT
IMMINENT

Dont 73M€ pour un
appel à manifestation
d'intérêt Compétences
& Métiers d'Avenir

Conception d'un **référentiel socle et transversale de compétences au numérique en santé**

210 000 étudiants en santé formés à la santé numérique dans 24 filières et 36 universités en 3 ans

Développement **d'expertises spécifiques**

- 2 000 ingénieurs et spécialistes du numérique diplômés en santé numérique
- 200 juristes spécialistes du numérique en santé diplômés
- 450 diplômés en réglementation des DM numériques

Accroître l'offre de **formation continue** pour les professionnels de santé

Formation des usagers au numérique en santé et **lutte contre les fractures numériques**

Revalorisation des métiers des DSI des structures sanitaires et médico sociales

Leviers relatifs
au recrutement
et à la fidélisation

Aide financière pour le recrutement des apprentis
Décret n° 2021-1169 du 9 septembre 2021

Référentiel des métiers de la fonction publique hospitalière
Actualisation régulière, avec l'association de référents métiers

Bonne pratique :

Publication des offres sur plateformes et sites des emplois du numérique

Prime d'engagement collectif ouverte à tous les agents

Précision sur les leviers indemnitaires existants pour valoriser les compétences

Référentiel de rémunération pour les profils de haut niveau et les métiers en tension (« grille DINUM »)

Ingénieurs titulaires : alignement sur la grille des **ingénieurs territoriaux** (printemps 2022)



OBJECTIFS

- Déployer 30 Tiers Lieux d'expérimentation en santé numérique
Hôpital/clinique + Médico-social + médecine de ville
- Expérimenter des solutions numériques innovantes au sein des organisations de soin
- Diffuser les résultats des expérimentations et déployer les solutions qui ont fait la preuve de leur impact médico-économique

2 PHASES COMPLÉMENTAIRES ET PROGRESSIVES :



1 CO-FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'ANIMATIONS DES TIERS LIEUX

- 3 vagues prévues, dont la 1ère est prévue en T1 2022 avec 10 Tiers Lieux
- Budget global de 29M€



2 CO-FINANCEMENT DES PROJETS D'EXPÉRIMENTATIONS DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES INNOVANTES

- +100 solutions innovantes expérimentées
- Budget global de 30M€

DEPUIS L'AIDE À L'INNOVATION JUSQU'À L'ACCÈS AU MARCHÉ

La stratégie d'accélération a pour ambition d'accompagner les entrepreneurs
tout au long du cycle de vie d'un DM numérique



Continuum d'actions pour les DM numériques (2/5)



OBJECTIFS

- Identifier et soutenir des projets présentant des innovations de rupture en termes de technologie ou d'usage



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Lancement d'un appel à projets annuel via le guichet i-nov avec une thématique 'Santé numérique' doté d'un **budget global de 75M€** (sur 5 ans)



DATES

A compter du 14/12 jusqu'au 22/03/22



1ÈRES THÉMATIQUES

- Nouveaux usages du numérique en santé (dispositifs médicaux de thérapie numériques ou connectés)
- Nouveaux usages du numérique en santé (solutions numériques de santé mentale)
- Imagerie interventionnelle
- Solutions de télésanté accessibles aux personnes en situation de handicap

OUVERTURE
DÉCEMBRE

Continuum d'actions pour les DM numériques (3/5)

LANCÉMENT
IMMINENT

DIAGNOSTIC
MARQUAGE
CE

 DM & DMDIV



OBJECTIFS

- Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches qualité, réglementaires et cliniques



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Ouverture d'un guichet « diagnostic » par BpiFrance permettant la mise en relation entre les entreprises et les experts, ainsi que le cofinancement de leur accompagnement



DATES

A compter de
T1 2022



PRISE EN CHARGE DES COÛTS POUR RÉALISER UN DES TRAVAUX SUIVANTS :

- Mise en place d'un système de management de la qualité (norme ISO13485) ;
- Constitution d'un dossier de marquage CE et examen du dossier par un organisme notifié ;
- Rédaction d'un protocole en vue de la réalisation d'une étude visant à démontrer le bénéfice clinique ou médico-économique d'un DM numérique ou connecté déjà marqué CE

OUVERT JUSQU'AU
2 MARS 22

ÉVALUATION DU BÉNÉFICE



OBJECTIFS

- Soutenir les projets d'évaluation visant à mesurer le bénéfice clinique et/ou médico-économique des dispositifs médicaux numériques ou à base d'intelligence artificielle



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Lancement d'un appel à projets annuel doté d'un **budget global de 95M€ sur 5 ans**



ACCOMPAGNEMENT POUR LES RÉPONDANTS :

- **GNIUS**
 - Diffusion d'une FAQ
 - Webinaires accessibles
- **BPI**
 - Votre principal interlocuteur pour répondre à vos questions
- **Pôles de compétitivité Santé**



DATES

A compter du 16/09/21 jusqu'au 02/03/2022

Continuum d'actions pour les DM numériques (5/5)



OBJECTIFS

- Mettre en place un accès anticipé pour les dispositifs numériques à usage individuel marqués CE répondant aux critères d'inscription sur la liste des produits et prestations et les dispositifs de télésurveillance.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Création d'un guichet dédié pour les industriels auprès de G_NIUS et de la HAS



DM NUMÉRIQUES CONCERNÉS :

- DTx &
- Télésurveillance



FONCTIONNEMENT :

- L'accès anticipé permet un remboursement sur une période de 12 mois
- Adapté au rythme rapide du développement des DM numériques
- Débouche sur le droit commun à l'issue de la période transitoire



DATES

Mise en place du guichet courant T2 22

Focus sur la Télésurveillance – TLS (1/2)



FORTES ATTENTES DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE SANTÉ !!

CONTEXTE DE LA TÉLÉSURVEILLANCE

- Particulièrement adaptée aux patients à risque d'hospitalisation récurrente, ou aux patients à risque de complication à moyen et long termes.
- Encourage les coopérations interprofessionnelles et inter-secteur en coordination autour du patient

GAINS ATTENDUS

- Améliorer la morbi-mortalité des patients et leur qualité de vie,
- Optimiser le parcours de soins,
- Diminuer le recours à des hospitalisations ou à des transports sanitaires par exemple.

Télésurveillance : sortir du cadre expérimental



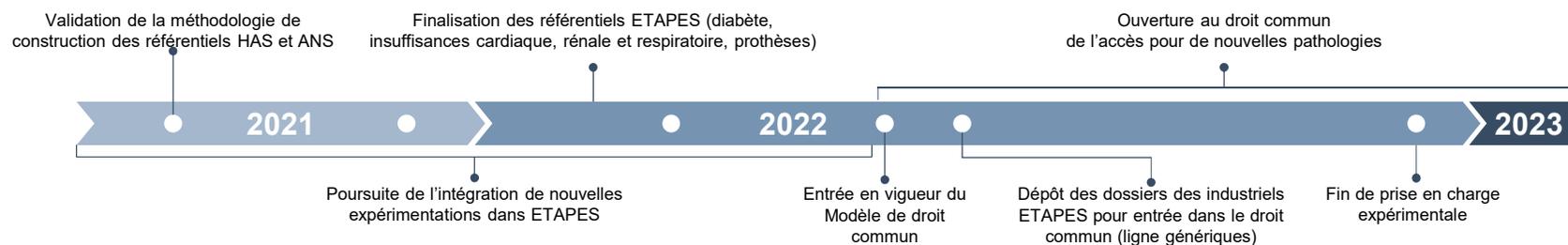
- Les expérimentations « ETAPES » permettent depuis 2018 une prise en charge de la TLS dans 5 pathologies chroniques. Fin prévue au 31/12/21
- **D'autres prises en charge de TLS:**
 - Expérimentations (art. 51 LFSS 2018)
 - Hors expérimentation (inscription sur la LPP)
 - Cas exceptionnels (ex: durant épidémie de Covid-19)



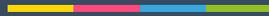
La prise en charge de la télésurveillance dans le droit commun doit permettre de :



- **Assurer un véritable développement de la TLS** dont la crise COVID-19 a montré tout l'intérêt
- **Faciliter l'accès aux innovations technologiques** tout en s'assurant de son déploiement
- **Fixer un cadre pérenne et lisible:**
 - Modalités d'évaluation des organisations et des dispositifs médicaux de TLS
 - Modèle de financement des activités de TLS
 - Conditions de clôture de l'expérimentation ETAPES



EUROPE & INTERNATIONAL





Europe & International

- 1** Agenda eHealth UE
- 2** Lancement PFUE

Une ambition majeure pour l'Europe en e-santé : l'espace européen des données de santé

OBJECTIFS

Échange des données de santé à l'échelle européenne, accès simplifié et plus rapide aux données

PORTÉE & IMPACT ATTENDUS



Une ambition majeure pour l'Europe en e-santé : l'espace européen des données de santé

Espace européen des données de santé
 European Health Data Space

Utilisation **PRIMAIRE** des données de santé

EHDS-1

Règles

Commission
Recommandation relative à un format européen d'échange des dossiers de santé informatisés

Spécifications techniques communes (base de référence)

Principes du déploiement de MaSanté@UE



Domaines initiaux d'information sur la santé:
 Patient Summary
 ePrescription
 CR Labo
 CR Imagerie + Images
 Lettres de sortie de l'hôpital

Spécifications sur l'interopérabilité :
 HL7 CDA
 DICOM
 Profils IHE

Approche incrémentielle et sélective :
 Adopter, affiner et maintenir les spécifications du format d'échange du DSE européen

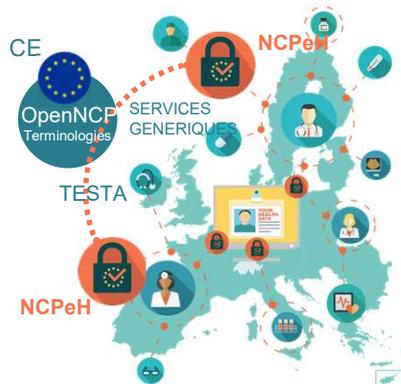


Une ambition majeure pour l'Europe en e-santé : l'espace européen des données de santé

Espace européen des données de santé
European Health Data Space

Statut du déploiement de MaSanté@UE à fin 2021

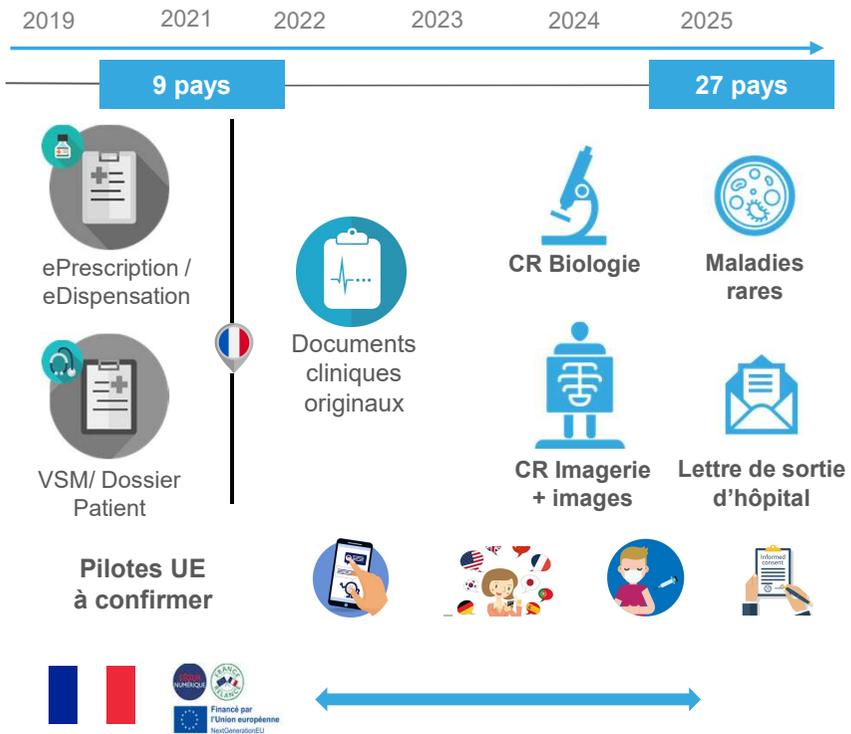
Utilisation PRIMAIRE des données de santé EHDS-1



MyHealth@EU En France

Juillet 2021 Go-Live France

- **Go live du NCPeH France**
→ Point de Contact National de MaSanté@UE
- Ouverture de **SESALI**
- **1er cas d'usage** : le professionnel de santé en France accède via Sesali au volet de synthèse médicale (Patient Summary) des citoyens de 4 pays et en français (Portugal, Croatie, Malte, République Tchèque)
- **En cours de connexion** : 3 pays supplémentaires



Une ambition majeure pour l'Europe en e-santé : l'espace européen des données de santé

Espace européen des données de santé
European Health Data Space

Utilisation **SECONDAIRE** des données de santé (réutilisation) EHDS-2

Objectifs

Permettre...

- aux chercheurs
- aux décideurs politiques
- à l'industrie...

d'accéder aux données de santé

- au-delà des frontières
- dans un format numérique interopérable.

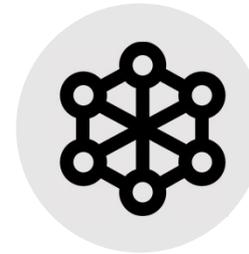
Périmètre de l'espace européen des données de santé quant à l'utilisation secondaire des données de santé



Réutilisation des données de santé
par chercheurs, les décideurs
politiques et l'industrie



Données de santé des patients et
des professionnels de la santé



Autres données de recherche



Règles, protocoles, infrastructure et gouvernance



Une ambition majeure pour l'Europe en e-santé : l'espace européen des données de santé

Espace européen des données de santé
European Health Data Space

Utilisation **SECONDAIRE**
des données de santé
(réutilisation) EHDS-1

La construction de l'Espace Européen de Données de Santé pour
l'utilisation secondaire des données de santé commence par un
pilote auquel le HDH est candidat



Phases prévisionnelles EHDS-2



Cibles

2021: Infrastructure pilote
2025: Infrastructure à
l'échelle de l'UE



Plateforme d'essai (preuve de concept)

Gouvernance Infrastructure
informatique et de données



Démonstrateur

Ecosystème transnational
Utilisation secondaire des
données de santé



Une ambition majeure pour l'Europe en e-santé : l'espace européen des données de santé

Espace européen des données de santé European Health Data Space - EHDS

Les prochaines étapes pour aboutir au règlement européen pour
l'espace européen des données de santé



Négociation du Règlement EHDS sous PFUE et trio (présidences suivantes)



Règlement EHDS

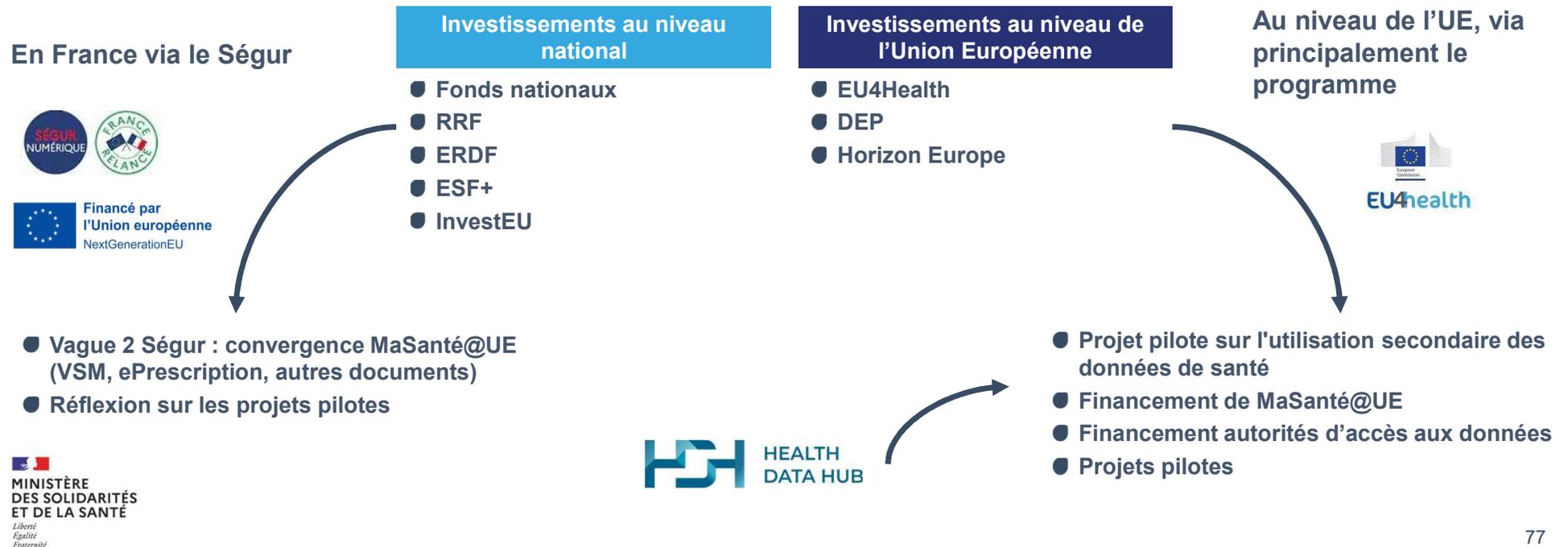


<https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12663-A-European-Health-Data-Space->

Une ambition majeure pour l'Europe en e-santé : l'espace européen de données de santé

Espace européen de données de santé *European Health Data Space -EHDS*

Construire l'espace européen des données de santé, c'est fluidifier et mailler le partage des données de santé en Europe via des investissements au niveau national et Européen, financés par l'UE.



PFUE : un évènement unique, tous les 14 ans !

La France
succède à

La Présidence du Conseil de l'UE est une responsabilité pour la France,
celle d'orchestrer les travaux européens, en particulier réglementaires



En 2017, avec le discours de la Sorbonne, le
Président de la République invitait l'UE à un
agenda de souveraineté qui se décline avec
l'ouverture de la PFUE et sa devise :

PUISSANCE - RELANCE - APPARTENANCE

<https://www.gouvernement.fr/la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne>

Site PFUE : <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/>

PFUE : Des priorités qui se déclinent pour le numérique en santé



PUISSANCE
RELANCE
APPARTENANCE

Les priorités et les orientations de la France pour la PFUE se traduisent dans les enjeux stratégiques pour le Numérique en Santé en Europe

2 rendez-vous institutionnels

02 – 02 – 2022

Conférence ministérielle
« Citoyenneté, éthique et données de santé »

01/02 – 06 – 2022

Réunion eHealth Network
(exclusivement entre représentants institutionnels)

*organisée avec DG Santé et les Pays-Bas,
co-Présidents eHealth Network*

PFUE : une mobilisation inédite pour la e-santé en Europe

Le programme officiel comprend 22 événements labellisés de l'écosystème du numérique en santé

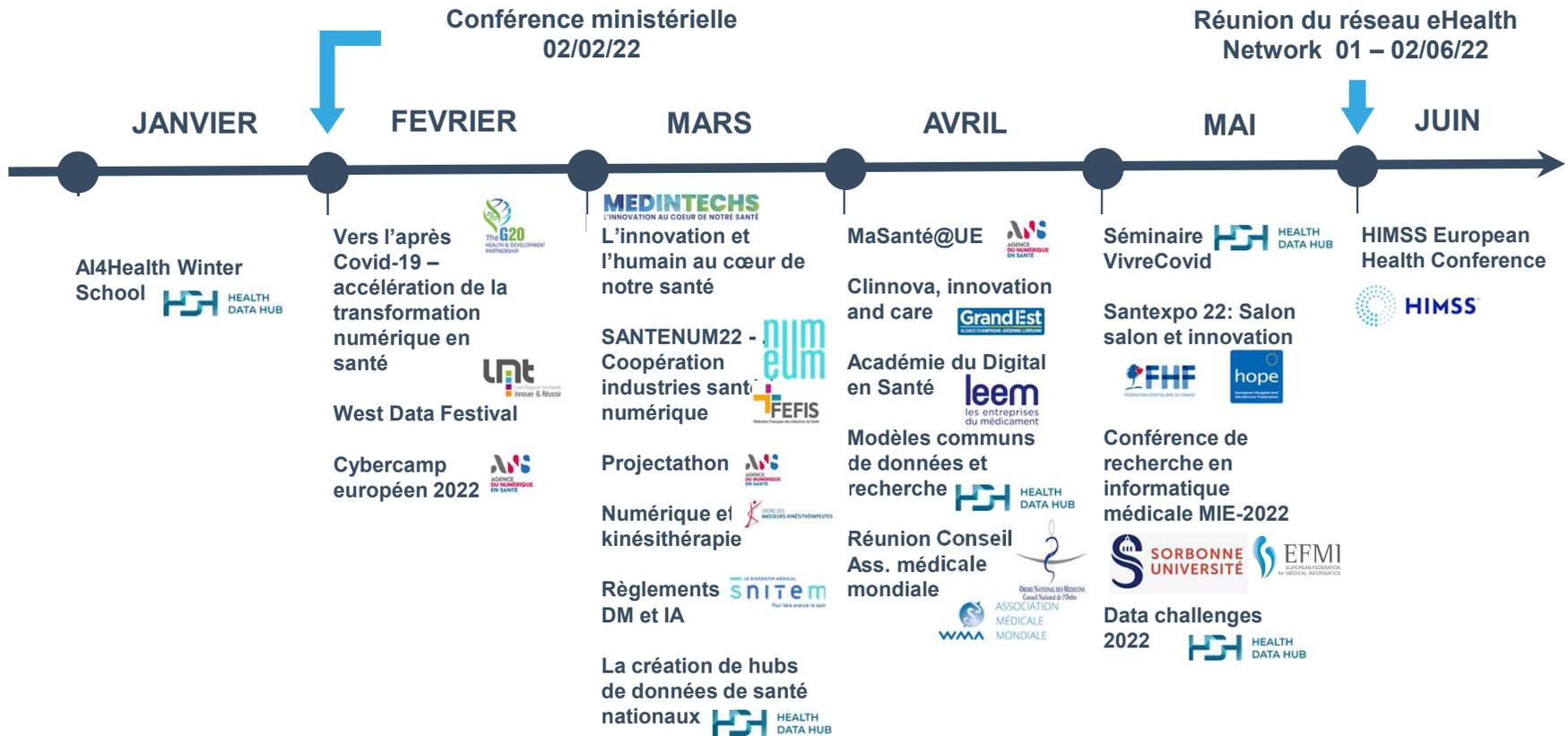


PFUE : une mobilisation inédite pour la e-santé en Europe

Le programme officiel comprend 22 événements à Paris, Lyon, Strasbourg, Nice, Laval,... et en ligne
2 évènements institutionnels + 20 évènements de l'écosystème du numérique en santé

Événements institutionnels labellisés PFUE

Événements « tiers » labellisés PFUE

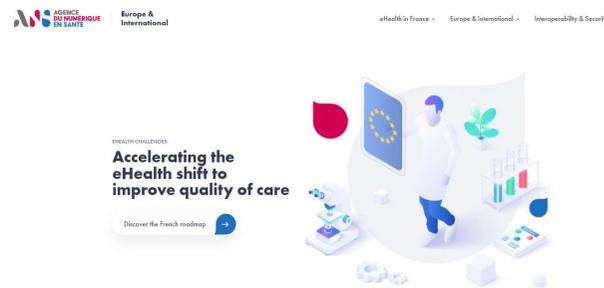


Pour aller plus loin - Europe & international - PFUE

« **Stay tuned** » : Retrouvez les informations et les sites en anglais à partager avec les écosystèmes numérique en santé des autres pays



Site PFUE :
<https://presidencefrancaise.consilium.europa.eu/fr/>



Site ANS en anglais : <https://ue.esante.gouv.fr/>
Page Europe et International / Site ANS :
<https://esante.gouv.fr/virage-numerique/europe-et-international>

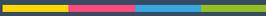


Site G_NIUS : en anglais
<https://gni.us.esante.gouv.fr/en>

« La majorité des citoyens européens ne reprochent plus à l'Europe d'en faire trop, mais de ne pas en faire assez »

Emmanuel Macron, 9 décembre 2021

CONCLUSION



DOMINIQUE PON &
LAURA LÉTOURNEAU

Merci à tous pour votre mobilisation !



... Et les autres !



Merci !